

# FORMATION INITIALE QUELLES MARGES DE PROGRESSION... ET DE RÉFLEXIONS ?

LA "FORMATION DISPENSÉE EN DISTANCIEL LORS DU CONFINEMENT" ÉTAIT À L'ORDRE DU JOUR DU GROUPE DE TRAVAIL (GT) DU 7 OCTOBRE SUR LA FORMATION INITIALE DES A ET DES B, MAIS AUSSI LE BILAN DE LA "FORMATION RÉNOVÉE DES INSPECTEURS STAGIAIRES 2018/2019" ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA "FORMATION RÉNOVÉE DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES". UN GT PRÉVU SUR UNE JOURNÉE PERMETTANT D'ENGAGER UN VRAI DIALOGUE SOCIAL... SANS RÉPONDRE À TOUTES LES INTERROGATIONS ?

COMPTE-RENDU DU  
GROUPE DE TRAVAIL  
DU 7 OCTOBRE 2020,  
FORMATION INITIALE  
DES A ET B



En préambule de ce groupe de travail du 7 octobre (GT) consacré à la formation initiale sous la présidence de M Rousseau, la délégation **CFDT-CFTC Finances publiques** a tenu à nouveau à souligner la mobilisation de tous les personnels de l'ENFiP – équipes pédagogiques, administratives et de direction – pour permettre la continuité du service public pendant le confinement et depuis lors.

Un point unanimement partagé. L'engagement des fonctionnaires au service des autres et leur capacité à s'adapter en proposant des solutions alternatives aux outils pédagogiques classiques – comme l'ont fait des enseignants – est à mettre en exergue. On est loin des clichés volontiers véhiculés parfois.

En revanche, côté administration, déjà en retard dans l'établissement du PCA (plan de continuation d'activité), le déconfinement a été l'occasion de démontrer que l'imagination des "élites" était restée bloquée à l'ère reaganienne avec un chapelet d'actions archaïques et dogmatiques en matière de RH :

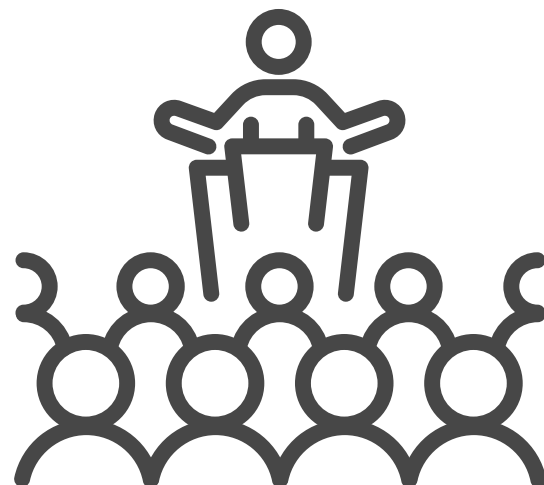
→ solution des primes... attribuées de façon erratique et discrétionnaire (NDLR : obligeant la CFDT à demander au DG de la transparence sur ce sujet, et peut-être une enquête interne si cela devait s'avérer nécessaire)

→ des positions administratives d'agents requalifiées sans concertation a posteriori

→ dans le cadre des LDG (lignes directrices de gestion),

Une volonté d'instituer des délais de séjour maximum s'agissant notamment des enseignants ... système éculé et déjà expérimenté sans succès.

Au cours de ce GT, trois fiches étaient examinées dont le compte-rendu des échanges avec l'administration centrale figure ci-dessous. En outre, des éléments de contexte et les positions de la délégation **CFDT-CFTC Finances publiques** sur les points à l'ordre du jour sont à retrouver dans notre liminaire.



# ÉVALUATION À FROID DE LA FORMATION RÉNOVÉE 2018/2019 DES INSPECTEURS STAGIAIRES (IS)

Le premier point permettait de revenir sur la scolarité renouvelée des inspecteurs (millésime 2018-2019).

À l'instar de l'évaluation pratiquée pour les formations continues, l'ENFIP prend la température auprès des stagiaires sur le ressenti de leur scolarité. Un bilan à chaud, puis à froid (*NB : une fois les stagiaires dans les services*) permet de mesurer le taux de satisfaction des stagiaires mais aussi celui de leurs chefs de service.

La promotion 2018/2019 des inspecteurs stagiaires (IS) n'a pas dérogé à la règle.

Une évaluation d'autant plus importante que les IS étaient la 1ère promotion à étrenner cette scolarité renouvelée.

*Souhaitée par des hiérarques se basant plus sur leurs certitudes et sur des prémices budgétaires, cette "nouvelle" scolarité faisait peu de cas des considérants pédagogiques que la CFDT avait ardemment défendus.*

L'évaluation et les remontées des stagiaires de la promo 2018-2019 sont sans surprise pour la délégation CFDT-CFTC Finances publiques qui avait dénoncé les risques inhérents à cette scolarité.

Les hiérarques qui ont promu cette *pétaudière* devraient se faire discrets, eux qui ont ignoré les alertes unanimes des organisations syndicales. S'il fallait démontrer toute l'utilité du dialogue social, ce dossier serait un cas d'école face à l'entêtement borné de quelques "sachants" évoquant leur souvenir de l'ENA ou la scolarité de leur fille de 8 ans (sic).

L'ENFIP a corrigé en partie le tir l'année d'après avec quelques bougés, mais du moins-disant technique perdue, notamment pour la majorité de la promo qui part dans les services de contrôle fiscal.

Des évaluations passées, la délégation CFDT-CFTC Finances publiques a interrogé l'administration et l'ENFIP sur les écarts parfois vertigineux entre les taux de satisfaction des stagiaires et celui de leurs chefs de services :

- en matière de contrôle fiscal le taux de satisfaction général des stagiaires n'est que de 47 % là où celui des chefs de services atteint 72 %, soit 25 points d'écart,
- sur la gestion fiscale, on atteint un écart de 38 points,
- enfin, pour le bloc informatique, l'écart atteint cette fois 43 points.

Pour expliquer ces différences, l'administration a choisi la méthode du verre à moitié plein...

L'ENFIP met ces résultats sur le compte de la "sur-communication" qui a été faite aux stagiaires de la qualité de la formation renouvelée. En d'autres termes, ces derniers avaient mis tellement d'espoir dans leur formation initiale qu'ils ne peuvent qu'en être déçus ! Défense de rire.

Mais qu'ils se rassurent, leurs chefs de services – sans doute bien plus lucides – sont, eux, satisfaits.

Et puis, qu'on se rassure, la formation continue palliera les lacunes de la formation initiale.

Doit-on être rassuré ?

L'administration refuse en tout cas de reconnaître ouvertement que la durée de la formation initiale, théorique et/ou pratique, est insuffisante. Dans une forme de déni, la DG voit même dans ces résultats un gage de réussite et considère l'objectif atteint. Re-défense de rire.



D'ailleurs, l'administration se sent confortée dans cette position par l'appréciation à chaud des inspecteurs stagiaires de la promotion 2019/2020 qui serait d'un très haut niveau (*NDLR : il faudra la considérer avec mesure compte tenu du contexte sanitaire qui l'a affectée*). L'ENFIP estime donc que les adaptations menées sur la scolarité ont porté leurs fruits.

*La délégation CFDT-CFTC n'entend pas ignorer la partie vide du verre !*

*La délégation CFDT-CFTC avait dénoncé en propos liminaires des adaptations purement cosmétiques délaissant l'acquisition des fondamentaux "métiers" et de "l'expertise" au profit de "généralités", parfois peu en lien avec les métiers.*

N'oublions pas qu'environ 50 % de la promotion est chaque année affectée dans le bloc contrôle fiscal.

## LA FORMATION RÉNOVÉE DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES, DÉCLINAISON MINIATURE DE LA FORMATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES

Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre de la formation rénovée des contrôleurs stagiaires dont l'administration affirme qu'elle sera plus professionnalisante. S'il suffisait de le dire pour en admettre l'augure, nous serions satisfaits.

Ce n'est pas le cas et cette assertion n'a pas manqué d'interpeller la délégation CFDT-CFTC Finances publiques.

En effet, affirmer qu'une formation est plus professionnalisante alors qu'elle n'est qu'une réduction de la formation des A montre une certaine audace de la part de l'administration.

En réalité, la lecture des fiches de travail n'a pas permis à la délégation CFDT-CFTC Finances publiques d'apprécier l'aspect "plus professionnalisant" de la formation rénovée des contrôleurs stagiaires. L'administration nous a cependant assuré que les résultats seront aux rendez-vous. Sur ce point, la discussion a tourné court dans la mesure où la scolarité rénovée des contrôleurs stagiaires a déjà débuté ne laissant aucune marge de manœuvre possible (NDLR : et ce, même si le GT s'était tenu le 22/09 comme prévu initialement).

### VOS REPRÉSENTANTS À CE GROUPE DE TRAVAIL

Karine Rousseau,  
CFDT

Cécile Gauthier  
CFTC

Christophe Bonhomme-L'Héritier,  
CFDT

## UN BILAN DE LA FORMATION INITIALE PENDANT LE CONFINEMENT

L'investissement de toutes les équipes de l'ENFIP durant le confinement où la continuité pédagogique a été assurée malgré les difficultés a été salué par notre délégation. L'organisation inédite des cours a permis aux stagiaires de satisfaire à l'ensemble de leur cycle de formation.

Cela étant, la délégation CFDT-CFTC Finances publiques a interpellé l'administration sur les difficultés liées aux outils ou encore aux connexions personnelles des stagiaires qui suivent la formation initiale de leur domicile, soit en "tout distanciel" (pour les stagiaires vulnérables), soit un jour sur deux.

S'agissant de "distanciel", l'administration s'est engagée à organiser un groupe de travail sur un bilan de la formation initiale que nos collègues C stagiaires (NDLR : qui ont suivi leur formation en tout distanciel avec leur propre matériel).

**La délégation CFDT-CFTC Finances publiques n'a pu que constater l'absence de marge de progression dans la discussion, l'administration restant convaincue de la justesse de ses arguments et refusant de prendre en considération tout ou partie de nos réflexions.**

